

Siège Social

SYVEDAC

9, rue Francis de Pressensé

14460 COLOMBELLES

Tél. : 02 31 28 40 03

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation : 26 novembre 2024

L'an deux mille-vingt-quatre, le mardi trois décembre à 18h00, les membres du Comité syndical du SYVEDAC, sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président, Olivier PAZ, se sont réunis, en séance publique dans les locaux de la Communauté urbaine CAEN LA MER – 16 rue Rosa Parks à CAEN (les Rives de l'Orne), salle de l'Hémicycle.

Nombre de membres en exercice : 73

Nombre de membres présents : 45

Etaient présents :

⇒ **COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER**

⇒ Délégués titulaires : Mme BARILLON - Mme BONAMY - M. BOURGUIGNON - M. DEGOULET - M. DESVAGES - M. DUTHILLEUL - M. FLAUST - M. GUENNOC - M. GUIDI - M. JOBEY - Mme LAMY - M. LECERF - Mme LEGRAND - M. MATA - M. POTTIER - M. PRIEUX - M. ROBERT - Mme SASSIER - M. VINCENT.

⇒ Délégués suppléants : M. DAOUT - Mme LEFEVRE - M. VARIN.

⇒ **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX-NORMANDIE**

⇒ Délégués titulaires : M. COOL - M. DESHAYES - M. GALLIER - M. GILAIN - M. GUILLOT - M. Alain MARIE - M. TISSIER - M. VIGAN - Mme WASSNER.

⇒ Délégué suppléant : M. BENARD.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE**

⇒ Délégués titulaires : M. DELAHAYE - M. GAUQUELIN - M. LENEZ.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE**

⇒ Délégués titulaires : M. CALIGNY-DELAHAYE - Mme DUBOS - M. GERMAIN - Mme GRANA - M. PAZ.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-251402681-20241203-20241203_05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/12/2024
Affichage : 09/12/2024
SYVEDAC Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise

9, rue Francis de Pressensé - 14460 Colombelles
Pour l'autorité compétente par délégation
Tél. : 02 31 28 40 03 • contact@syvedac.org

www.syvedac.org



⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON**

↳ Délégués titulaires : M. DENOYELLE - M. MAUGER.

↳ Délégué suppléant : M. MALAQUIN.

⇒ **SMICTOM DE LA BRUYERE**

↳ Délégués titulaires : Mme FIEFFÉ - M. GUILLEMETTE.

Etaient absents excusés (délégués titulaires) :

⇒ **COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER**

↳ Délégués titulaires : M. ADAM - M. BERNARD - Mme COUE DA SILVA - M. LANDEMAINE - M. LE LAN - M. LIZORET - M. LOUVEL - M. MARIE - M. MONTONI - M RAVENEL - M. WILLAUME.

⇒ **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX-NORMANDIE**

↳ Délégués titulaires : M. CHEDEVILLE - M. LOUIS - Mme REVERT.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE**

↳ Délégué titulaire : M. BOSSARD.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE**

↳ Délégué titulaire : Mme LELIEVRE.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON**

↳ Délégué titulaire : M. GOBÉ.

Etaient absents (délégués titulaires) :

⇒ **COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER**

↳ Délégués titulaires : M. BAIL - M. COUTANCEAU - Mme DIOUF - M. ESCACH - Mme FIQUET - M. GOBERT - M. LANGLOIS - M. LESELLIER - M. SÉRÉE - Mme THOMAS.

⇒ **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX-NORMANDIE**

↳ Délégués titulaires : M. BRIARD - Mme A. LAMY - M. RZEPECKI.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE**

↳ Délégué titulaire : M. DUPONT-FEDERICI.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE**

↳ Délégué titulaire : M. HILBÉ.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON**

↳ Délégué titulaire : Mme BLANCHER.

Accusé de réception

014-251402681-20241203-20241203_05-DE

Accusé certifié exécutoire

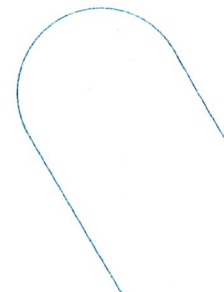
Réception par le client : 09/12/2024

Affichage : 09/12/2024

syvedac
Pour l'autorité compétente de présentation 14 460 Colombelles

Tél. : 02 31 28 40 03 • contact@syvedac.org

www.syvedac.org



REPUBLIQUE FRANCAISE

DECISION N°2024 / 14

LOGIPROX - LOCATION DU LOGICIEL
POUR LE SUIVI DU COMPOSTAGE PARTAGE

N° MARCHE : 24D013

LE PRESIDENT DU SYNDICAT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Comité syndical du 8 septembre 2020 portant délégation d'attributions au Président ;

CONSIDERANT le développement du compostage partagé sur le territoire du SYVEDAC depuis 2012 et la nécessité de disposer d'un outil pour son suivi ;

CONSIDERANT l'obligation pour les collectivités de proposer aux usagers du Service Public de Gestion des Déchets (SPGD) une solution de tri à la source des biodéchets depuis le 1^{er} janvier 2024 ;

CONSIDERANT l'obligation de tenir à jour un registre de chaque site installé et le besoin identifié de créer un réseau de référents de sites ;

Vu la fin du contrat de location du logiciel LOGIPROX intervenant le 21 novembre 2024 et la satisfaction du SYVEDAC et de ses adhérents sur les fonctionnalités de ce logiciel ;

Vu la nouvelle proposition financière adressée par la SCOP Les Epigées le 18 octobre 2024 pour un contrat de trois années ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20241203-20241203_05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/12/2024

Affichage : 09/12/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



DECIDE

1. De signer un contrat de location longue durée pour le logiciel de gestion et de suivi du compostage de proximité avec :

SCOP ARL Les Epigées
180 rue du Genevois – 73000 CHAMBERY

Pour un montant total de 2 820 € HT, soit 940 € HT par an.

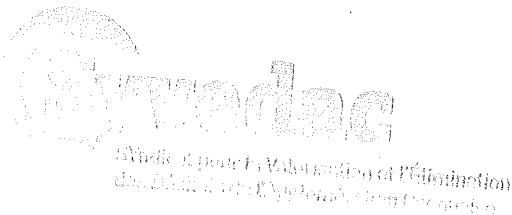
Ce logiciel permet de disposer d'un registre complet de suivi des sites de compostage.

Le contrat couvre le nom du domaine, l'hébergement des données sur serveur sécurisé, la maintenance du serveur et de la plateforme, la licence LOGIPROX, l'utilisation du logiciel, le SAV et les mises à jour.

Cette location court, pour la période du 22/11/24 au 21/11/27.

2. D'insérer la présente décision au registre des délibérations du Comité syndical et d'en rendre compte à celui-ci.

Fait en un seul exemplaire original
À Colombelles, le : **25 NOV. 2024**



Olivier PAZ
Président du SYVEDAC

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20241203-20241203_05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/12/2024

Affichage : 09/12/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

